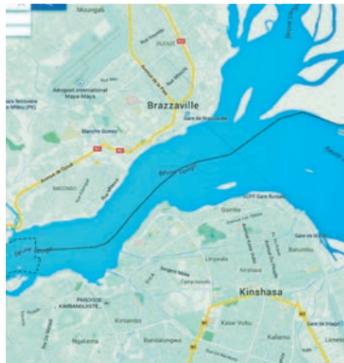


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

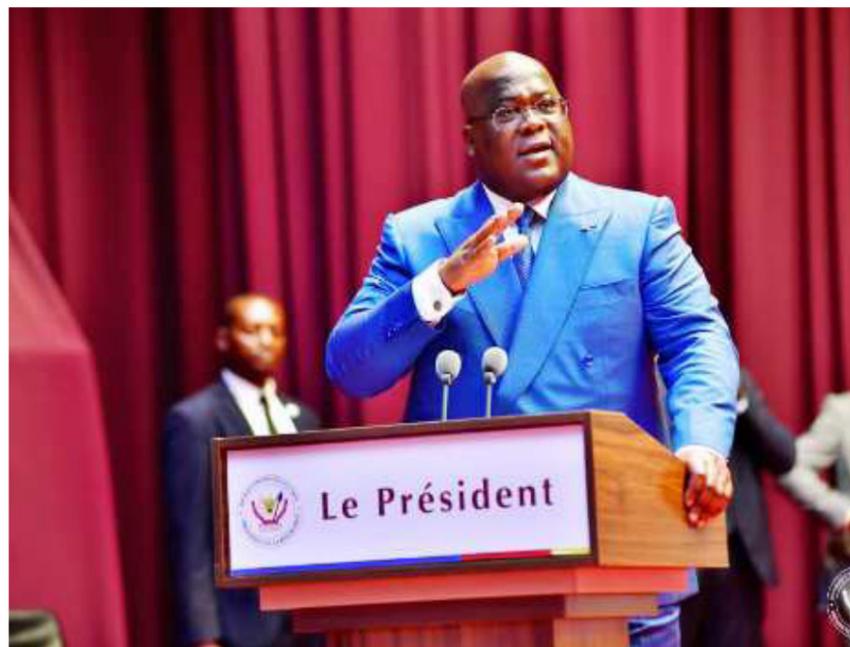
N° 4393 MARDI 6 DECEMBRE 2022

COOPÉRATION RÉGIONALE

Kinshasa abrite
la 52^e session du Forum
parlementaire de la Sadc

Il s'est ouvert hier, dans la salle de congrès du Palais du peuple, à Kinshasa, la 52^e assemblée plénière du Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc). «Le rôle du Parlement dans le renforcement des cadres législatifs pour la paix et la sécurité dans la région de la Sadc», telle est la thématique qui sous-tend les travaux qui, pendant près d'une semaine, vont favoriser une réflexion profonde autour des enjeux de l'intégration et de la coopération régionale.

Page 4



Le président de la République, Félix Tshisekedi

PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

L'Unicef et le gouvernement s'engagent à lutter
contre les violences

L'engagement des deux parties a été pris à l'issue du premier forum des jeunes filles de la République démocratique du Congo (RDC), organisé récemment à Kinshasa. Elles ont témoigné leur détermination à conjuguer les efforts pour accélérer l'atteinte de l'objectif de développement durable qui vise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et jeunes filles.

Page 3



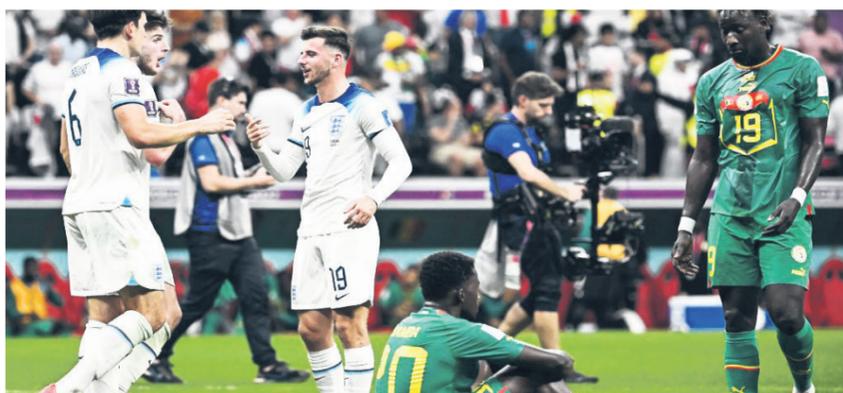
Le droit de l'enfant est garanti par la Constitution

COUPE DU MONDE

Les Lions de la Teranga quittent
la compétition

Hésitant en début de match, les joueurs de Gareth Southgate ont ensuite mis la machine à buts en route pour étouffer les Sénégalais. Jordan Henderson (38^e mn), Harry Kane (45^e +3) puis Saka (57^e mn) ont confirmé la puissance offensive des Three Lions dans le stade d'al-Khor, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Doha. En quatre matches, les Anglais ont inscrit douze buts avec huit buteurs différents.

Page 14



Credit photos: Anne-Christine Poujoulat/AFP

ENJEUX SOCIAUX

Les délégués des
jeunes des vingt-six
provinces reçus
par Félix Tshisekedi

Le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a reçu, le 3 décembre, à la cité de l'Union africaine, deux cent cinquante délégués des jeunes des vingt-six provinces de la RDC. Il a, à cette occasion, pris le serment devant Dieu et devant la Nation de faire de cette jeunesse le leitmotiv de son action parce qu'elle représente, d'après lui, une richesse humaine et l'avenir de demain.

Page 3

ÉDITORIAL

Monnaie électronique

Le régulateur national des banques et des établissements de transfert d'argent vient d'annoncer les émissions, dans un proche avenir, de monnaie électronique par les opérateurs de téléphonie mobile. En plus des transferts d'argent par téléphone portable, ces sociétés vont désormais faire du crédit, gérer les salaires des agents des petites entreprises sans se substituer aux banques classiques.

Les opérations se feront dans la stricte observation des normes nationales et communautaires en la matière. Avec, à la clé, un certain nombre d'avantages. Les paiements électroniques permettent de maîtriser et de sécuriser les transactions financières. Ils contribuent à la lutte contre la thésaurisation et favorisent la transition des acteurs du secteur informel vers le formel.

Les transferts de fonds entre les comptes bancaires et les portemonnaies électroniques profiteront ainsi aux banques, aux structures d'assurances et aux microfinances.

L'Etat et les usagers tireront profit des effets de ces procédés de la « Fin Tech » en cours dans d'autres coins de la planète. Au lieu de porter sur eux de l'argent liquide, les particuliers se serviront en toute sécurité de porte-monnaie électronique. Une nouvelle donne à laquelle seront appelés à s'arrimer nombre de Congolais.

Les sociétés concernées par ces activités devront cependant disposer au préalable d'un avis de non objection de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), ainsi que d'un agrément du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public.

Tracer les flux financiers participe à la lutte contre la fraude, la corruption et d'autres infractions assimilées. Il reviendra alors aux entreprises de téléphonie mobile de remplir les conditionnalités requises pour l'obtention de l'aval de la Cobac et l'autorisation du gouvernement afin de pouvoir offrir ces nouveaux services digitaux à la population.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Un deuil national observé en mémoire des victimes de Kishishe

La République démocratique du Congo a observé, depuis le 3 décembre, un deuil national de trois jours au cours duquel le drapeau a été mis en berne sur toute l'étendue du territoire national pour manifester sa solidarité envers des compatriotes victimes du massacre intervenu dans le territoire de Rutshuru.



La décision a été prise lors du 79e conseil des ministres que le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, a présidé le 2 décembre dernier en visioconférence. Le président de la République a fait part de cette initiative qui se veut une manifestation de solidarité nationale à l'endroit des compatriotes touchés par le dernier massacre intervenu à Kishishe, dans le territoire de Rutshuru. Il en a profité pour dénoncer ce énième massacre perpétré par les terroristes du M23, appuyés par les éléments de l'armée rwandaise.

Plus d'une centaine de Congolais ont, en effet, péri à la suite

de ce carnage qui, d'après le chef de l'État, constitue une preuve supplémentaire des atrocités commises par ces terroristes déjà indexés dans la violation des droits de l'Homme et dans la commission des crimes. Séance tenante, le Premier ministre a été encouragé de prendre des dispositions utiles, avec les membres du gouvernement concernés, pour apporter l'appui nécessaire à la population touchée. Dans le même temps, le président Félix-Antoine Tshisekedi a instruit le gouvernement pour que, sans délai, une enquête soit ouverte au niveau national et international pour faire la lumière sur ce

crime de guerre commis par ces barbares.

La ministre d'État, ministre de la Justice et Garde des sceaux, quant à elle, a été chargée de piloter ce dossier jusqu'à son aboutissement. Le président de la République a, par ailleurs, lancé un message de compassion aux familles et aux communautés touchées directement par ce drame. A noter que ces trois journées de deuil ont été clôturées le 5 décembre, avec le téléthon sur la solidarité nationale censé permettre de mobiliser les ressources supplémentaires pour soutenir la réponse humanitaire.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEUX SOCIAUX

Les délégués des jeunes venus des vingt-six provinces reçus par Félix Tshisekedi

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a reçu, le 3 décembre à la cité de l'Union africaine, deux cent cinquante délégués des jeunes des vingt-six provinces de la République démocratique du Congo (RDC) qui ont pris part, le 30 novembre dernier à Kinshasa, à une rencontre organisée par le Conseil national de la jeunesse.

Dans sa prise de parole, le président Félix Tshisekedi s'est d'abord dit honoré et ému à la fois par la marque de sympathie manifestée à son endroit par la jeunesse congolaise dans son ensemble. Il a, à cette occasion, pris le serment devant Dieu et devant la Nation de faire de cette jeunesse le leitmo-

tiv de son action parcequ'elle représente, d'après lui, une richesse humaine et l'avenir de demain.

Le chef de l'État a aussi convié les jeunes congolais à la réussite vu qu'ils appartiennent à une nation bénie, dotée de grandes potentialités pour lesquelles certains États voisins lui créent des

problèmes juste parce qu'ils veulent y avoir accès avec brutalité tout en cherchant à diviser les Congolais. A ce sujet, le garant de la nation a convié la jeunesse l'unité, à taire ses divergences politiques, idéologiques, tribales et ethniques tout en ayant à l'esprit le fait qu'elle appartient à une seule tribu qu'est

la RDC.

C'est à cette condition, a-t-il indiqué, que le pays sera fort et toujours gagnant. Auparavant, le président du Conseil national de la jeunesse, William Mukambila, au nom de ses pairs, a remercié le président de la République pour les avoir rencontrés le 30 novembre dernier au Palais du

peuple, une grande première en RDC. Il a enfin souligné que la jeunesse congolaise est déterminée à accorder au chef de l'État un deuxième mandat et qu'elle fera tout pour lui donner la majorité parlementaire avec près de 350 députés qui seront élus dans ses rangs.

Alain Diasso

PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

L'Unicef et le gouvernement s'engagent à lutter contre les violences

L'engagement des deux parties a été pris à l'issue du premier forum des jeunes filles de la République démocratique du Congo (RDC), organisé récemment à Kinshasa, témoignant leur détermination de conjuguer les efforts pour accélérer l'atteinte de l'objectif de développement durable qui vise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et filles.

Placé sur le thème «Echanger, connecter et autonomiser», le premier forum des jeunes filles de la RDC, organisé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), en collaboration avec le ministère du Genre, Famille et l'Enfant, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, Nouvelle citoyenneté et de la Cohésion sociale ainsi que le ministère des Affaires sociales, s'est fixé comme objectif d'inspirer et outiller les jeunes filles à parler de leurs besoins, intérêts et ambitions aussi revendiquer leurs droits au sein de leurs communautés respectives.

Avec le slogan « Je suis ici pour faire entendre ma voix », le forum a offert un espace aux jeunes filles afin de s'exprimer librement et à haute voix, sans jugement aucun, sur les problèmes qu'elles rencontrent au sein de leur communauté, entre autres, le mariage précoce, les violences sexuelles, la non-scolarisation, la discrimination et les préjugés.

Au sortir de ces assises, l'Unicef et le gouvernement congolais ont pris une ferme résolution d'accompagner, de promouvoir, de protéger et d'autonomiser la jeune fille afin d'assurer son épanouissement.

Les temps forts du forum

Ouvert par la ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, Catherine Kathungu Furaha, en présence de ses collègues des Affaires sociales et de la Jeunesse, ce forum a été marqué par les travaux en plénière et ateliers animés par les ambassadeurs de l'Unicef, des figures emblématiques, des motivatrices et des filles qui ont parta-

gé leurs expériences de la peine à la victoire. Un atelier sur l'écriture musicale, animé par Céline Banza, a été organisé durant ce forum. Au cours des travaux, les filles se sont libérées et ont fait parler leurs émotions, leurs sentiments, leurs peines et frustrations sous forme de poèmes.

Un autre atelier s'était penché sur l'éducation des filles et le mariage des enfants, une façon de dénoncer les mariages précoces et favoriser l'éducation de la jeune fille. Pour se faire, Nabintou Keita, représentante du secrétaire général des Nations unies, a laissé entendre que lorsqu'un enfant se marie à l'âge où son corps n'est pas formé pour être un adulte, cela est préjudiciable à sa santé. Par ailleurs, Belly Lusala, encadreur des enfants reporters, a animé un atelier sur la participation des filles. A l'en croire, cet atelier avait pour objectif de pousser les filles à s'intéresser aux questions de participation mais aussi à prendre la parole et à donner leur opinion pour que cela soit entendu et pris en considération dans la société. Un autre point saillant au cœur du forum a été zéro tolérance aux violences sexuelles et celui consacré aux filles en situation des crises humanitaires, des conflits à la paix.

Les opportunités pour l'employabilité des filles, des échanges nourris des uns envers les autres, soit envers d'autres leaders et entrepreneurs, étaient au rendez-vous. Aussi, de nouvelles connections et découvertes pour celles qui affichent désormais l'aspiration de modèle de la féminité résiliente, ingénieuse et entreprenante.



Les jeunes filles de la RDC et de l'Afrique unies pour la défense de leurs droits

L'instant le plus marquant a été la mise en place de la plateforme U-report filles qui permettra aux jeunes Congolaises de s'exprimer sur des enjeux qui les touchent et ainsi influencer la prise de décision, mais aussi accéder à des informations cruciales liées aux préoccupations qui les touchent dans leur vie quotidienne.

Des moments de partage d'expériences et d'informations

Le forum des filles de la RDC a donné l'opportunité à plusieurs d'entre elles de faire entendre leur voix. Didi Stone, ambassadrice de l'Unicef, a été très émue par rapport à la qualité des interventions des filles. « Je suis venue pour les encourager mais moi-même j'ai fini par être encouragée », a laissé entendre Didi Stone. Pour la lé-

gende Lokwa Kanza qui s'est exprimée en des termes clairs, tout être humain a besoin de la femme pour s'épanouir, donc la tenue de ce forum valait son pesant d'or.

Amania Alduni, U-reporter de la République centrafricaine, a indiqué que ce forum lui a permis de parler librement des problèmes qui touchent les filles de sa communauté. Elle a promis de continuer le combat sur l'autonomisation de la fille centrafricaine. Quant à Ahmad Koissé, U-reporter du Tchad, elle était venue pour faire entendre sa voix à propos des violences faites aux jeunes filles de sa communauté et a été convaincue que sa voix a été entendue.

La Sierra Leone a été valablement représentée par Paulina Bangua, Adiatu Sillage et Mariam Samai. Toutes les trois croient que le

combat pour la jeune fille est le même à travers l'Afrique et ont promis de continuer le plaidoyer auprès des décideurs pour assurer un futur meilleur à la jeune fille Sierra Léonaise mais aussi briser la barrière de mariage précoce. Pour Rajerison Nirina Olynah et Fehizoro N'y Fitiavana Rakotomalala de Madagascar, elles ont appris beaucoup de choses au cours de ce forum et promettent de faire la restitution de toutes les informations reçues aux jeunes filles de leur communauté une fois rentrées au pays. Rappelons que ce forum a réuni les jeunes filles venues des quatre coins de la RDC et de l'Afrique, dont le Congo Brazzaville, le Tchad, la Centrafrique, Madagascar, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal, etc.

Blandine Lusimana

COOPÉRATION RÉGIONALE

Kinshasa abrite la 52^e session du Forum parlementaire de la Sadc

Il s'est ouvert le 5 décembre, dans la salle de congrès du Palais du peuple, à Kinshasa, la 52^e assemblée plénière du Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc).

«Le rôle du Parlement dans le renforcement des cadres législatifs pour la paix et la sécurité dans la région de la Sadc», telle est la thématique qui sous-tend les travaux qui, pendant près d'une semaine, vont favoriser une réflexion plus large et profonde autour des enjeux de l'intégration et de la coopération régionale. Les parlementaires, députés et sénateurs des différents États membres de la Sadc y prennent part avec, en sus, un échange d'expériences qui se veut fructueux pour l'intérêt de la région.

Invité d'honneur à la cérémonie d'ouverture, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans son mot de circonstance, a qualifié ce forum de «lieu de réflexion et de formulation par excellence de la volonté de nos peuples». En sa qualité de président en exercice de cette organisation sous-régionale et eu égard aux prérogatives qui



en découlent, il a assuré les parlementaires de la Sadc de son soutien et de son accompagnement dans le processus de mutation de ce forum en un Parlement sous-régional. Évoquant la thématique des travaux, il a indiqué que celle-ci tombe à point nommé au

regard de la situation sécuritaire qui prévaut actuellement à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) en raison de la prolifération des groupes armés. Il a cité notamment le Rwanda avec son bras séculier, le M23, auteurs des massacres et actions odieuses consti-

tutifs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. «Nous ne cesserons d'exiger le retrait immédiat et sans conditions des troupes rwandaises et du M23 du territoire congolais», a martelé le chef de l'État, avant de saluer le soutien dont bénéficie la RDC

de la part des pays frères d'Afrique et particulièrement de la Sadc.

Ifélix Tshisekedi a émis le vœu que les travaux de Kinshasa puissent être sanctionnés par le renouvellement du soutien de la Sadc, assorti des réelles pistes de solutions, pour prévenir l'apparition de ce genre de conflits ailleurs dans la sous-région et sur tout le continent. L'allocution du chef de l'État a été précédée par le mot de bienvenue du président en exercice du Forum parlementaire de la Sadc, l'honorable Mbo-so Nkodia, qui a appelé les États membres à venir à la rescousse de la RDC ployant sous l'indifférence d'une communauté internationale complice. Le Premier ministre, Sama Lukonde; le président du Sénat, Modeste Bahati; les députés et sénateurs des États membres et d'autres invités ont pris part à cette importante activité.

Alain Diasso

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le PNUE demande la multiplication par deux des financements pour la nature d'ici à 2025

Pour manifester son désarroi quant au manque de stratégies efficaces, capables de permettre aux États de lutter et de contrer les effets du changement climatique qui impactent négativement sur l'environnement, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a publié, le 1er décembre, son deuxième rapport intitulé « State of finance for nature ». Le document souligne que les financements pour la nature demeurent insuffisants et il est urgent de les multiplier par deux d'ici à 2025.

Réitérant son appel à l'endroit des États et de la communauté internationale sur les effets négatifs que subissent actuellement les pays en développement, le PNUE a précisé que pour limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5 °C, il faut mettre un terme à la perte de la biodiversité, atteindre la neutralité en matière de dégradation des sols et les objectifs de développement durable. Ainsi, il est donc urgent de prendre des mesures radicales en matière de réduction des émissions, de conservation de la nature, de consommation et de production durables.

« Les solutions fondées sur la nature offrent la possibilité de relever toute une série de défis de manière intégrée. Mais, les flux financiers en faveur de ces solutions ne représentent actuellement que 154 milliards de dollars par an, soit moins de la moitié des 384 milliards de dollars d'investissements annuels nécessaires d'ici à 2025. Alors que seulement un tiers des investissements nécessaires d'ici à 2030, soit 484 milliards de dollars par an, est attendu », précise la directrice exécutive du PNUE, Inger Andersen, en spécifiant que la science est indéniable. « Et, nous effectuons une transition vers zéro émission nette d'ici à 2050. Et, nous devons aussi réorienter l'ensemble de l'activité humaine

afin d'alléger la pression sur le monde naturel dont nous dépendons tous. Mais, cela exige que les investissements en provenance des gouvernements du monde, des entreprises et de la finance augmentent massivement dans les solutions fondées sur la nature, car les investissements dans la nature sont des investissements pour assurer l'avenir des générations futures », a-t-elle poursuivi.

« Notre rapport est publié une semaine avant le début de la Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP 15) qui aura lieu à Montréal, au Canada. C'est pour permettre aux gouvernements du monde entier d'adopter un accord historique visant à stopper et à inverser la perte de la nature d'ici à 2030 », indique le PNUE. Il ajoute que la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 figure parmi les principales questions débattues. C'est pourquoi, le PNUE et ses partenaires exhortent les gouvernements à parvenir à un accord fixant un mandat clair, exigeant que le secteur financier aligne ses activités sur des objectifs favorables à la nature.

Augmenter les investissements mondiaux du secteur privé jusqu'en 2025

Selon l'organisation onusienne,

pour faire face aux changements climatiques, à la perte de la biodiversité et à la dégradation des sols avec des mesures immédiates, les investissements mondiaux actuels doivent être augmentés de 230 milliards de dollars par an jusqu'en 2025. Car, actuellement, les gouvernements fournissent 83% des flux de financement pour les solutions fondées sur la nature. Mais, en raison des difficultés budgétaires liées aux conflits, à la dette et à la pauvreté, il est peu probable que ces flux augmentent considérablement. Cependant, précise l'agence onusienne, pour y parvenir, le secteur privé doit considérablement augmenter ses investissements par rapport aux niveaux actuels de 26 milliards de dollars par an, soit 17%. Et, il doit augmenter ses investissements dans les chaînes d'approvisionnement durables et réduire les activités ayant des conséquences négatives sur le climat et la biodiversité. Et plus, compenser les effets inévitables par des marchés financiers de la nature à haute intégrité, payer pour les services écosystémiques qu'il utilise et investir dans des activités positives pour la nature.

« L'analyse nous révèle que la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C, plutôt qu'à 2°C, est atteignable à condition que les mesures soient immé-

diates et moyennant des investissements cumulés supplémentaires de 1500 milliards de dollars, pour un total de 11 000 milliards de dollars entre 2022 et 2050 », signifie le rapport du PNUE. Le document insiste sur le fait que cet investissement supplémentaire doit être axé sur l'agriculture durable et la restauration des tourbières, d'autant plus que l'élimination progressive du charbon et la décarbonatation des systèmes énergétiques ne suffiront pas si des investissements massifs ne sont pas faits dans des solutions naturelles.

« Alors que le monde est confronté à de multiples crises, ce rapport fournit des éclaircissements et montre qu'en augmentant de manière significative les investissements publics et privés dans les solutions fondées sur la nature, il est possible de s'attaquer aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la dégradation des sols, et de tirer en même temps de nombreux avantages sociétaux et économiques. Nous devons agir maintenant », a déclaré le secrétaire d'État au ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement, Jochen Flasbarth, en exhortant les États à élargir les investissements aux écosystèmes marins. Car, seulement 9%, des investissements totaux

dans les solutions fondées sur la nature ciblent des solutions fondées sur les océans. De manière disproportionnée, l'océan représente plus de 70% de la surface de la Terre et absorbe environ 25% de toutes les émissions de CO₂, ce qui en fait l'un des plus grands puits de carbone au monde, tout en fournissant 17% des protéines de la planète. « Alors que le Fonds monétaire international met en garde contre les « heures les plus sombres » de la croissance mondiale en 2023, le PNUE, de son côté, a indiqué que les nombreux efforts déployés à court terme par les gouvernements pour stimuler le produit intérieur brut, sans tenir compte du fait que la nature est la fondation de nombreuses économies, pourraient entraîner des coûts plus élevés pour les générations actuelles et futures dans les années à venir. Pour faire face aux défis actuels, des solutions doivent être trouvées et ainsi mettre en place des pratiques qui s'attaquent aux principaux moteurs de la perte de biodiversité, de la dégradation des terres et de la dégradation du climat », conclut le PNUE. L'agence insiste que si la protection de 30% des terres et des océans d'ici à 2030 est un objectif important, pour lequel le déficit de financement est estimé à 17-22 milliards de dollars par an d'ici à 2030, da-

TRANSFERTS DE FONDS DES MIGRANTS

Le Nigeria, l'Égypte et le Maroc au top des pays africains bénéficiaires

Les transferts de fonds des migrants dans le monde devraient croître de 4,9% en 2022, en dépit d'un contexte défavorable, pour s'établir à 626 milliards de dollars. En Afrique, ceux-ci vont dépasser, pour la première fois, la barre des 100 milliards de dollars, d'après les estimations de la Banque mondiale.

Malgré la conjoncture économique mondiale difficile, les transferts des migrants au niveau mondial continuent de croître. En 2022, ceux-ci devraient évoluer de 4,9% pour s'établir à 626 milliards de dollars. Il s'agit d'une croissance en baisse de moitié par rapport à celle enregistrée en 2021. Concernant le continent africain, qui a le plus besoin de ces transferts de fonds du fait qu'il subit plus fortement les impacts de l'envolée des prix mondiaux des produits de base énergétiques et alimentaires, ainsi que les effets des fortes sécheresses qui frappent certaines de ses régions, les transferts devraient continuer à augmenter en

2022 et 2023. En Afrique subsaharienne, les transferts des migrants vont croître de 5,2%, contre 16,4% l'année dernière, pour atteindre 53 milliards de dollars. Pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, les transferts devraient croître de 2,5%, contre 10,5% en 2021, à 63 milliards de dollars. Au total, le continent devrait voir les transferts de ses diasporas dépasser les 100 milliards de dollars en 2022, selon les estimations établies par la Banque mondiale.

A l'instar des années précédentes, c'est l'Égypte qui conserve son rang de premier récepteur des transferts de migrants vers Afrique. En 2022, le montant des transferts

devrait atteindre 32,3 milliards de dollars. Avec une diaspora de plus de dix millions de membres, dont une bonne partie est installée dans les pays du Golfe, les transferts constituent la première source de devises du pays. L'Égypte devance le Nigeria, pays le plus peuplé du continent et qui dispose d'une forte diaspora aux États-Unis et au Royaume-Uni, dont les transferts de fonds devraient atteindre 20,9 milliards de dollars cette année. Le Maroc arrive en troisième position avec des transferts estimés à 11,4 milliards de dollars en 2022 grâce notamment à sa forte diaspora installée dans les pays de l'Union européenne (France, Espagne, Bel-

gique, Pays-Bas...). Outre ces trois pays, le top 10 continental inclut le Ghana (4,7 milliards de dollars), le Kenya (4,1 milliards de dollars), le Sénégal (2,7 milliards de dollars), la Tunisie (2,1 milliards de dollars), le Zimbabwe (2,0 milliards de dollars), l'Algérie (1,8 milliard de dollars) et la République démocratique du Congo (1,7 milliard de dollars).

D'autres pays qui devraient figurer parmi les principaux bénéficiaires des transferts des migrants en Afrique sont l'Ouganda (1,1 milliard de dollars), le Mali (1,1 milliard de dollars), l'Afrique du Sud (1,0 milliard de dollars) et le Soudan (1,0 milliard de dollars).

OFAD

Suzanne Bellnoun à propos de la structuration des femmes de la diaspora

60 ans après l'officialisation de la «Journée Internationale de la Femme Africaine» (JIFA) par l'Organisation des Nations unies, (ONU), Suzanne Bellnoun, présidente fondatrice de l'Organisation des Femmes Africaines et de la Diaspora (OFAD), fait partie du club sélect qui œuvre pour la structuration des femmes de la diaspora.

Cette structuration s'articule en mettant un accent particulier sur le besoin d'accompagnement et de reconnaissance des femmes africaines à l'étranger. Et ce, « malgré leurs compétences maintes fois démontrées et en dépit de leur droit de participer en toute égalité aux efforts de développement ici, en France, et là-bas, en Afrique, les Africaines peinent à accéder aux postes de travail requis et à l'investissement et au financement afin d'entreprendre », souligne Suzanne Bellnoun, convaincue de la force et des engagements des femmes de la diaspora africaine. Elle explique que la migration féminine africaine n'est plus marginale. En appui d'un rapport, « les femmes sont même devenues majoritaires dans les diasporas africaines ». À l'échelle de l'ensemble des pays de l'OCDE, la part des femmes dans la migration depuis l'Afrique est passée de 46,7% en 2001 à 48,2% en 2016.

Pour Suzanne Bellnoun, ce sont des femmes africaines qui impulsent désormais des dynamiques nouvelles dont l'entre-



Suzanne Bellnoun, présidente fondatrice de l'OFAD, en compagnie de Jeffrey M. Loree, Directeur de la Région Afrique, Ambassade des USA en France, lors de la célébration du 60e anniversaire de la JIFA à Paris. Crédit photo : Jean-Luc Agossou

preneuriat est un des domaines d'activité qui les attire le plus. Il s'agit, pour l'OFAD, de les structurer, de les accompagner et surtout de matérialiser la forme

d'entreprises déjà envisagée par ces porteuses de projet.

« Prenons un exemple concret de la sécurité alimentaire, confie-t-elle. Les femmes en-

visagent d'entreprendre dans le domaine agricole. Nous leur conseillons de se mettre en coopérative et d'acquérir des terres dans leurs pays res-

pectifs. Elles pourront assurer une chaîne de création de richesses depuis la plantation, la récolte, la transformation jusqu'à la commercialisation, que ce soit au niveau national ou international. Le Fonds d'investissement en création sera dédié à l'accompagnement de ce genre de projets. ». À la question comment expliquer l'intérêt actuel porté par les institutions et les pouvoirs publics pour cette mutualisation des actions en faveur de l'autonomisation des femmes », Suzanne Bellnoun répond par son implication profonde ou ancienne reconnue dans les problématiques de la diaspora africaine et son expérience acquise dans les projets de co-développement franco et euro-africains. « Nous avons su créer un environnement à la fois, conjoncturel et structurel favorable aux activités entrepreneuriales de la diaspora féminine dans leur pays d'accueil et sur le continent africain. Nous menons en même temps des actions auprès des pouvoirs publics, des entreprises et du grand public. »

Marie Alfred Ngoma

INSTITUT FRANÇAIS
Liberté
Créativité
Diversité

06
10
Déc.
2022

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

• RENCONTRES PROFESSIONNELLES
• CONFÉRENCES ET TABLES RONDES
• ATELIERS • PROJECTIONS

ABONNEZ-VOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX DU FESTIVAL
POUR NE RIEN MANQUER DU PROGRAMME



NÉCROLOGIE



La famille Balimba informe les parents, amis, connaissances et les agents des Dépêches de Brazzaville, du décès de leur fils, neveu et frère Bienvenu Balimba, survenu le 2 décembre 2022 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient à Poto-Poto arrondissement 3 Brazzaville.

NIGERIA

La Cédéao exige la libération par le Mali des soldats ivoiriens avant janvier 2023

Les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), réunis en sommet le 4 décembre à Abuja, au Nigeria, ont exigé de la junte au pouvoir au Mali la libération avant janvier prochain des quarante-six soldats ivoiriens prisonniers depuis juillet, sous peine de sanctions.

« Nous demandons aux autorités maliennes au plus tard au 1er janvier 2023, la libération des soldats ivoiriens », a dit Omar Touray, président de la commission de la Cédéao.

A défaut, la Cédéao prendra des sanctions, a dit un diplomate ouest-africain, sous couvert de l'anonymat. Le président de la commission a également déclaré que cette sous-région se réservait la possibilité d'agir si les soldats ne recouvraient pas la liberté avant le 1er janvier. Le président togolais, Faure Gnassingbé, qui joue les bons offices entre le Mali et la Côte d'Ivoire dans cette crise, se rendra à Bamako pour « exiger » la libération des soldats, a ajouté le diplomate ouest-africain.

Le Mali livre un bras de fer à la Côte d'Ivoire et la Cédéao depuis qu'il a arrêté, le 10 juillet dernier, quarante-neuf soldats



Les dirigeants de la Cédéao autour d'une table DR

ivoiriens à leur arrivée à Bamako. Trois ont été relâchés depuis. La Côte d'Ivoire et l'ONU affirment que ces soldats devaient participer à la sécurité du contingent allemand des Casques bleus au Mali. Mais Bamako dit les considérer comme des « mercenaires » venus tenter à la sûreté de l'Etat.

Les dirigeants d'Afrique de l'Ouest ont également décidé la

création d'une force régionale vouée à intervenir non seulement contre le jihadisme mais aussi en cas de coup d'Etat.

En effet, plusieurs pays de la région sont en proie à la propagation jihadiste qui, partie du Nord du Mali, a gagné le centre de ce pays mais aussi le Burkina Faso et le Niger, et s'étend vers le Sud et le golfe de Guinée. Les armées nationales

sont largement impuissantes et coopèrent avec des acteurs extérieurs, l'Organisation des Nations unies, la France ou encore la Russie.

L'insécurité est un facteur primordial des coups d'Etat militaires qui ont secoué, depuis 2020, le Mali, le Burkina et, pour d'autres raisons, la Guinée. Des responsables militaires de la région se réuniront dans

la deuxième moitié de janvier pour discuter des modalités d'établissement de la force régionale.

Les dirigeants ouest-africains se sont aussi penchés sur la situation politique dans ces trois pays. La Cédéao, inquiète de l'instabilité et de la contagion, fait pression depuis des mois pour un retour aussi rapide que possible des civils à la tête de ces pays dont deux, le Mali et le Burkina, sont gravement ébranlés par la propagation jihadiste et ont été le théâtre de deux coups d'Etat en l'espace de moins d'un an. Les trois pays sont suspendus des organes décisionnels de la Cédéao.

Les militaires se sont engagés sous la pression à céder la place au bout de deux ans et d'une période dite de transition au cours de laquelle ils disent tous vouloir « refonder » leur Etat.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Ouagadougou demande à Paris de fournir en armes les VDP

Au lendemain de la première rencontre entre l'ambassadeur de France et le chef du gouvernement burkinabè, Apollinaire Joachim Kyelem de Tambela, une note a révélé que Ouagadougou a sollicité une aide de Paris pour l'équipement et le financement des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

Selon la note, le Premier ministre s'est plaint de l'abandon du Burkina Faso face aux groupes armés terroristes. Apollinaire Joachim Kyelem de Tambela explique que cela fait six ans que son pays est acculé et cela n'émeut personne, ce qui n'a pas été le cas lorsqu'il a fallu venir en aide à l'Ukraine dans le récent conflit qui l'oppose à la Russie. Le chef du gouvernement burkinabè a indiqué au diplomate que la France pourrait aider le Burkina en fournissant des armes et des munitions et en prenant également en compte la charge financière des VDP. C'est la première fois qu'une telle sollicitation intervient depuis la mise en place de ces VDP en janvier 2020.

Si officiellement Paris n'aurait pas encore donné suite à cette demande, elle n'aurait jamais soutenu dans la région une force armée a priori apparentée à une milice, selon une source diplomatique. Mais, Paris est disponible à mettre ses forces spéciales à contribution dans la lutte contre le terrorisme aux côtés des forces armées burkinabè, ajoute la même source, à condition que les autorités burkinabè en fassent la demande, comme le stipule l'accord qui lie les deux pays.

N.Nd.

AFRIQUE DE L'OUEST

Saisie importante de drogues et financement du terrorisme

Des saisies de drogues enregistrées depuis 2019 en Afrique de l'Ouest inquiètent, surtout avec l'arrivée du captagon, une nouvelle drogue en provenance du Moyen-Orient.

Jadis zone de transit de la cocaïne venant d'Amérique latine, l'Afrique de l'Ouest est devenue également une région de grande consommation -presque banale- de drogues (chanvre indien ou cannabis, cocaïne), une destination privilégiée des trafiquants, selon l'Organisation des Nations unies (ONU). Les saisies de ces dernières années préoccupent, compte tenu de la porosité des frontières et de l'absence de moyens de surveillance et/ou sous l'effet de la corruption des responsables. A en croire les données de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), entre 2019 et 2022, au moins cinquante-sept tonnes de cocaïne ont été saisies en Afrique de l'Ouest ou en route vers cette région. Une chiffre qu'on pourrait multiplier par vingt, pour avoir une idée des volumes réels en transit, estime l'ONU. Les plus importantes saisies de cocaïne ont eu lieu au Cap-Vert (16,6 tonnes), au Sénégal (4,7 tonnes), au Bénin (3,9 tonnes), en Côte d'Ivoire (3,5 tonnes), en Gambie (3 tonnes) et en Guinée-Bissau (2,7 tonnes).

Certains de ces pays sont connus depuis des années comme des plaques tournantes du trafic de stupéfiants, notamment la cocaïne venant d'Amé-

rique latine, transportée via des « sous-marins » et, plus récemment, des bateaux de pêche. Les trafiquants bénéficiaient des complicités au sommet de ces Etats africains. Désormais, tous les pays de la région sont impliqués dans le trafic, avec en premier chef les côtiers. Les saisies enregistrées récemment au Niger et au Mali montrent que les pays sahéliens sont aussi des routes de transit. Outre la cocaïne et le cannabis, de nouvelles drogues risquent de couvrir l'Afrique de l'Ouest. La police marocaine a saisi 2,02 millions de pilules de cette drogue de la famille des amphétamines, « dissimulée à l'intérieur d'un conteneur de marchandises, à bord d'un navire de transport maritime battant pavillon d'un pays européen en provenance du Liban et à destination d'un pays de l'Afrique de l'Ouest ». Le captagon, dérivé d'un médicament censé traiter la narcolepsie ou les troubles du déficit de l'attention, produit en Syrie et au Liban notamment, s'est répandu au niveau du Golfe, surtout en Arabie saoudite, où elle fait des ravages.

Cette drogue était autrefois associée aux jihadistes du groupe Etat islamique et risque de se répandre en Afrique de l'Ouest. Alors que cette ré-

gion était restée longtemps une zone de transit de drogue, elle est devenue depuis quelques années « une région de forte consommation des drogues », selon l'ONUDC. En Afrique de l'Ouest, « 9,7% de la population âgée de 15 à 65 ans a consommé du cannabis en 2022 et 2,4% des opioïdes pharmaceutiques à des fins non-médicales », contre des moyennes mondiales qui « s'élèvent respectivement de 3,8% et 1,2% », apprend-on de l'ONUDC. L'autre inquiétude est liée au fait que le trafic de drogue sert de moyen de financement aux groupes terroristes. Des liens sont ainsi établis entre les importantes saisies opérées au niveau de certains pays ouest-africains et le financement du terrorisme. Pour l'ONUDC, « les arrestations en Afrique de l'Ouest associées à des saisies record de cette drogue dans la région suggèrent également que le trafic, en dehors de la zone de conflit du Sahel, pourrait financer les groupes armés qui y opèrent. Plusieurs individus soupçonnés d'être impliqués dans des saisies de cocaïne dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, notamment en Guinée-Bissau, en Gambie et en Côte d'Ivoire, détenaient par exemple des passeports de pays sahéliens ».

Noël Ndong



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres régional ouvert no 169/BEAC/SG-DPMG/AORO/Bien/2022 pour la fourniture, l'installation, la mise en service, la formation des utilisateurs ainsi que la maintenance, en lots indépendants, de divers équipements de sécurité électronique dans les agences de la BEAC à Bafoussam et Franceville

Dans le cadre de sa politique de gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, la mise en service et la maintenance de systèmes de sécurité électronique dans ses agences à Bafoussam et Franceville ainsi que la formation des utilisateurs. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit :

- lot 1 « Système de contrôle d'accès et alarme anti-intrusion à l'agence de Bafoussam »;
- lot 2 « Système de vidéosurveillance à l'agence de Franceville ».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré contre le paiement des frais de soumission, à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14ème étage, porte 1412
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
60 40 23 222 (+237); 30 40 23 222 (+237) : postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
29 33 23 222 (+237):
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, sont autorisées à effectuer la visite du site qui se tiendra le lundi 5 décembre 2022 à 11 heures pour le lot 1 et le mercredi 7 décembre 2022 à 11 heures pour le lot 2.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 22 décembre 2022 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 22 décembre 2022 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Yaoundé, le
Le Président de la Commission,

COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES
FINANCES PUBLIQUES (CNTR)

BUREAU
PRESIDENCE
CABINET



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Par décret n° 2022-1875 du 29 octobre 2022 déterminant les modalités d'allocation des crédits budgétaires et de décaissements prioritaires des fonds au profil des établissements scolaires d'enseignement général et des formations sanitaires de base, pris en conseil des ministres le 28 octobre 2022, le Gouvernement de la République a donné un signal fort de la prise en charge financière du fonctionnement des établissements scolaires en République du Congo.

Cette mesure, salubre pour les élèves et les parents d'élèves congolais, traduit la volonté des pouvoirs publics de réaffirmer la gratuité de l'école du Congo.

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), salue cette mesure et félicite le Gouvernement de la République pour cette initiative.

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques exhorte le Gouvernement à prendre toutes les dispositions nécessaires aux fins de l'application effective de ce décret qui devrait permettre de réajuster l'accord-cadre conclu avec l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) dans le cadre du financement dit alternatif de l'école en République du Congo.

En conséquence, la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques encourage le Gouvernement de la République à reconsidérer les dispositions de cet accord-cadre.

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) se réjouit de cette mesure qui est une des réponses aux recommandations faites au Gouvernement dans le cadre de la mission d'enquête réalisée il y a trois mois dans les ministères des enseignements général et technique, concernant la gestion des subventions de l'Etat et autres fonds mis à la disposition des ministères chargés des enseignements.

Fait à Brazzaville, le 24 novembre 2022

Le Président,
Joseph MANA FOUAFOUA.
C.N.T.R.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société basée à Brazzaville procède au recrutement:
D'un technicien/commercial en maintenance Bio médical sur Pointe-Noire

Profil du candidat:

- H ou F de 25 - 35 ans
- Etre titulaire d'un BAC+3 en électronique et électromécanique médicale
- Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance bio médicale
- Etre discret, disponible, réactif, organisé, avoir l'esprit d'équipe et être capable de travailler sous pression
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique
- La connaissance de l'anglais parlé et écrit serait appréciée

Mission:

- Sous la direction du chef de département Bio médical
- Intégrer une équipe intervenant en installation et maintenance sur toute la gamme des équipements médicaux
- Imagerie / Biologie / Stérilisation/Réanimation

Dossier à fournir:

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae détaillé avec photo
- Copies certifiées conformes des diplômes, certificats, attestation de travail
- Certificat ONEMO
- Extrait de casier judiciaire

Adresse de dépôt de dossier: depotrecrutement2022@gmail.com

CONTRÔLE D'ETAT

Le ministre Jean Rosaire Ibara installe les directeurs centraux

Trois directeurs centraux ont été installés dans leurs fonctions respectives, le 3 décembre à Brazzaville, par le ministre du Contrôle d'Etat, en charge de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Jean Rosaire Ibara.

Les trois directeurs centraux ont été nommés par décret du président de la République pris en Conseil des ministres. « Vos contributions et innovations sont attendues par le président de la République, par le Premier ministre et l'ensemble du gouvernement ainsi que par le peuple congolais. Tous les trois, vous avez la lourde mission de relever les défis », a déclaré le ministre Jean Rosaire Ibara.

Le contrôle de l'action publique renvoie au processus qui vise à renforcer la performance à travers un engagement civique et une participation active des citoyens afin d'instaurer une culture de la transparence et de l'inclusion pour amener les organes de gestion à rendre compte de leurs décisions.

« Je mesure la lourde responsabilité en matière d'audit et du contrôle dans notre pays. Il nous faut parfaire l'ossature des textes juridiques et de les vulgariser. Que chacun commence à rendre compte de ce qu'il



Raïssa Kartelle Iloki

fait, nous aurons fait déjà un grand pas », a indiqué Georges Charles Christ Tambound, directeur général du contrôle de l'action publique. Juriste de formation, il est administrateur en chef de huitième échelon, ancien directeur administratif et juridique de l'Agence de planification et de promotion des zones économiques spéciales.

Laurente Ikiya Okouya, directrice générale de la Qualité du service public, a estimé que l'accomplissement des missions exigent intelligence,



Georges Charles Christ Tambound

innovation, probité, intégrité et persévérance ainsi que le respect des textes de lois en vigueur.

« Le service public rendu à nos concitoyens n'est pas parfait, car il y a toujours une place à l'amélioration. Nous voulons que la qualité de nos services publics s'arrime bien aux normes internationales, afin que le pays continue toujours d'avoir une meilleure réputation dans le monde. Dans les hôpitaux, les écoles et les administrations, il y a



Laurente Ikiya Okouya

bien des améliorations à apporter. Pour l'instant, nous sommes en train de peaufiner des stratégies », a indiqué Laurente Ikiya Okouya.

Pour améliorer la qualité du service public, elle va recueillir et publier les avis des usagers sur leur expérience des services publics et sur les formalités en ligne, identifier les documents administratifs trop complexes pour les simplifier, mettre en place des actions d'amélioration du service rendu à partir de ces avis et résultats.

Laurente Ikiya née Okouya est détentrice d'un master en gestion des finances et d'une expérience de quinze ans dans la gestion administrative.

Enfin, Raïssa Kartelle Iloki est directrice générale de la Lutte contre les antivaleurs. Pour accomplir sa tâche, elle va s'atteler à l'identification des antivaleurs, la sensibilisation de la population, le contrôle sur le terrain relatif à l'intériorisation des lois et le règlement de lutte contre les antivaleurs, ainsi que la phase de publication des enquêtes et de répression. « Dans l'accomplissement de ma mission, je m'attacherai à dérouler les stratégies du gouvernement fondées sur la mise en œuvre de sa politique de lutte contre les antivaleurs. Combattre les antivaleurs est une question transversale dont l'implication de plusieurs acteurs s'impose », a indiqué Raïssa Kartelle Iloki.

Elle est détentrice d'un master II en droit des entreprises et des affaires et doctorante en droit.

Fortuné Ibara

RÉFORME DE L'ETAT

Fred Rychel Guembot et Sagesse Aimé Ondongo installés dans leurs fonctions

Nommés respectivement par décrets présidentiels 1899 et 1900 du 28 octobre dernier, les deux directeurs généraux au ministère en charge de la Réforme de l'Etat ont été installés dans leurs fonctions par le ministre de tutelle, Luc Joseph Okio, le 2 novembre, dans la salle de conférences du ministère de la Justice et des Droits humains.

La cérémonie a débuté par la lecture des décrets nommant en Conseil des ministres Fred Rychel Guembot, directeur général de la Modernisation de l'Etat, et Sagesse Aimé Ondongo, directeur général de l'Evaluation des réformes, avant que le ministre chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, ne les installe dans leurs fonctions.

Dans sa communication, le ministre a précisé aux deux promus et à l'ensemble du personnel qu'ils se situent dans la continuité du travail engagé il y a dix-huit mois, avant de rappeler quelques attributions de ce département ministériel énoncées dans le décret n°2021-346 du 6 juillet 2021. Ce ministère, a-t-il dit, a la charge d'exécuter, par délégation et sous l'autorité du Premier ministre, la politique de la nation dans le domaine de la réforme de l'Etat ; d'initier, de préparer et de proposer des mesures en vue de la modernisation de la structure, du fonctionnement et du rôle de l'Etat ; d'étudier, d'examiner et d'accompagner les actions de réformes sectorielles proposées ou menées par les départements ministériels et les collectivités locales ; de concevoir

les outils de suivi et évaluation des performances des politiques publiques ; d'assurer le suivi et la vulgarisation des actions de réformes menées par les départements ministériels, les établissements publics administratifs et les collectivités locales.

« Comme vous le voyez si bien, le champ d'action du ministère en charge de la réforme de l'Etat est vaste et varié, ce qui justifie la création en son sein de deux directions générales, à savoir la direction générale de la Modernisation de l'Etat et la direction générale de l'Evaluation des réformes dont les deux animateurs viennent d'être installés dans leurs fonctions respectives. A travers les missions énoncées dans les textes organiques du ministère en charge de la Réforme de l'Etat, apparaissent clairement la transversalité de l'action de notre département et la nécessité de co-construire avec d'autres structures de l'Etat et les parties prenantes concernées, les réformes attendues par les citoyens d'une part, et d'en assurer le suivi et l'évaluation, d'autre part », a déclaré le ministre en installant les deux di-



Le ministre posant avec les deux directeurs généraux/Adiac

recteurs généraux.

Luc Joseph Okio leur a également fait savoir que toute leur action devra se fonder sur le respect des valeurs et principes qu'il avait eu l'occasion de développer au cours du séminaire interne d'orientation, à savoir

l'impartialité, l'équité, l'égalité des usagers devant le service public, la non-discrimination, le professionnalisme et l'éthique, l'humilité, le respect de la hiérarchie et le respect mutuel entre collègues. C'est à ce prix qu'ils pourront faire jouer à ce

département ministériel le rôle qui est le sien et contribuer ainsi à l'avènement d'un Etat de droit, d'un Etat fort, d'un Etat protecteur, d'un Etat régulateur, expression de la volonté politique du président de la République, Denis Sassou N'Gesso, a souligné le ministre en charge de la Réforme de l'Etat. « Je suis persuadé que vous avez noté l'esprit dans lequel nous devrions travailler. Je voudrais trouver en vous des managers de vos équipes. Je voudrais aussi vous rassurer que vous pourrez compter sur mon écoute et sur ce leadership transformationnel que je prône depuis notre première rencontre. Nous pouvons donc envisager l'avenir en confiance au moment où je vous remets les attributs des pouvoirs qui vous sont délégués ; et que vous accomplirez, je n'en doute point, avec efficacité. Votre rôle, messieurs les directeurs généraux, ne fait que commencer. Vous ne devez ménager ni votre temps, ni vos peines dans la réalisation des missions à vous confier », a exhorté le ministre.

Guillaume Ondze

COLLECTIVITÉS LOCALES

La grève des agents municipaux levée

Réunis le 3 décembre à la préfecture de Brazzaville, le gouvernement et l'Union des syndicats des maries du Congo (Usymco) ont décidé de la levée de la grève illimitée lancée le 1er décembre dans les mairies de Brazzaville, Pointe-Noire, Nkayi, Mossendjo, Dolisie et Ouesso.

Le mouvement de grève observé dans six mairies de plein exercice n'aura duré que quelques heures. En effet, le gouvernement et les représentants des travailleurs viennent d'accorder leurs violons. Selon le relevé des conclusions de la réunion, sur le paiement des cinq mois de salaire réclamés, le gouvernement s'est engagé à débloquer deux mois. « *Ce paiement prend en compte les salaires et les cotisations sociales. Ce qui constitue l'amorce des versements des cotisations sociales et un argument dans les négociations de la dette envers la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)* », ont précisé les deux parties.

S'agissant du paiement des rétrocessions des impôts et taxes des collectivités locales, le gouvernement a pris le « *ferme engagement de rationaliser les procédures du guichet unique de paiement* ». Le but étant de permettre le versement régulier des centimes additionnels des impôts et taxes. Les centimes additionnels permettent, en effet, aux collectivités locales de prendre en charge les arriérés des salaires et des cotisations sociales.

Concernant le versement des subventions de l'Etat en vue de garantir la tenue des sessions des conseils et le paiement des salaires des agents locaux, le gouvernement étudiera, dans un premier temps, la possibilité du versement régulier des salaires des agents des collectivités locales (des départements et communes).

« *Ces versements des salaires sont assortis de la partie décimale que constituent les cotisations sociales. Il revient aux ordonnateurs de veiller aux versements réguliers de ces cotisations à la CNSS* », peut-on lire dans le relevé de conclusions.

Quant aux arriérés dus aux agents locaux et à la CNSS, le gouvernement suggère à chaque collectivité locale de négocier les moratoires d'apurement. Cette démarche permettrait, estime l'exécutif, la consolation de la dette, la recherche des solutions pour son apurement et la négociation du retronchement des pénalités. « *Au terme des travaux, les participants ont décidé de la levée de la grève déclenchée dans toutes les mairies du Congo* », conclut le document.

Notons que les travailleurs des mairies du Congo réclamaient, entre autres, le paiement de cinq mois d'arriérés de salaires ; le versement régulier de la dotation globale de fonctionnement des collectivités locales ; la poursuite des négociations avec la CNSS sur le mode de paiement de la dette sociale.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

L'UMP restructure ses organes pour renforcer sa base

L'Union pour un mouvement populaire (UMP) a lancé, le 3 décembre à Brazzaville, sous la direction de son président, Digne Elvis Tsalissan-Okombi, la campagne de restructuration de ses organes dirigeants. Une manière pour ce parti du centre de redynamiser ses forces afin de mieux préparer les batailles électorales futures.



Digne Elvis Tsalissan-Okombi (au centre) lançant la campagne de restructuration de l'UMP, le 3 décembre à Brazzaville/Adiac

La campagne de restructuration des organes dirigeants de l'UMP se déroulera sur l'ensemble du territoire national. Elle concerne les fédérations, les sections, l'organisation des jeunes du parti dénommée Jeunesse combattante du peuple ainsi que celle des femmes, appelée Femmes combattantes du peuple. Cette campagne se déroulera pendant deux ans à travers le pays, soit pendant deux mois pour chaque département. A Brazzaville, elle est déjà effective depuis le lancement des activités et s'étendra progressivement dans l'hinterland.

A terme, l'objectif est de recomposer la base du parti et d'étendre son emprise à

travers le pays, en vue d'en faire un instrument politique de grande influence.

« *La campagne de restructuration que nous lançons ce jour a pour objectif d'actualiser non seulement la base des données, mais aussi de modifier le logiciel mental des cadres et militants de l'UMP. Il faudra nous armer de patience, de courage et d'abnégation, sans partir de notre enthousiasme pour labourer les 342 000 km² de notre pays* », a souligné Digne Elvis Tsalissan-Okombi.

Le président de l'UMP est revenu sur ses déboires vécus à Ngo, lors des dernières élections législatives. Un épisode politique qu'il ne digère toujours pas

du tout et l'assimile « aux grands metteurs en scène d'Hollywood ».

« *Il a fallu deux semaines pour publier les résultats de l'élection d'un scrutin d'une localité qui se trouve à 200 km de Brazzaville. Cette situation est un scandale d'Etat car même la très contestée élection des feux Gabriel Bokilo et Jean-Michel Bokamba-Yangouma à Mossaka avait un peu d'élégance. Mais nous avons pris l'engagement de ne pas commenter, encore moins de ne pas introduire de recours, par respect de notre soutien au président de la République* », a conclu Digne Elvis Tsalissan-Okombi.

Firmin Oyé

ZONE CÉMAC

Encore des incertitudes sur l'émission des nouveaux billets

La mise en circulation d'une nouvelle gamme de billets est attendue à partir du 15 décembre dans l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). À seulement quelques jours de l'échéance, aucune campagne préalable sur les identifiants des billets n'a été menée par l'autorité monétaire.

En principe, l'émission de la nouvelle gamme de billets de banque est précédée d'une large campagne de sensibilisation auprès du public, notamment au sein des six pays membres. D'après un expert de la Banque centrale, les banquiers doivent au préalable être formés à identifier les billets et à connaître leurs signes de sécurité. Les banques vont devoir procéder à la mise à jour de leurs compteuses de monnaie pour mieux faire la caisse.

À l'allure où vont les choses, le délai annoncé par la Banque centrale ne sera pas tenu. Le Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac) avait pourtant décidé à l'issue de sa ses-



La nouvelle gamme de billets/DR

sion extraordinaire, le 7 novembre dernier, de mettre en circulation la nouvelle gamme de billets. L'Umac avait dévoilé les spécimens et les principales caractéristiques des billets.

La Banque des Etats de l'Afrique centrale peine à renouveler depuis plusieurs années les coupures de billets en circulation au sein de la sous-région. Les billets actuels avaient été lancés officiellement en novembre 2003 et devraient normalement être retirés de la circulation depuis 2012. En Afrique centrale, le renouvellement des coupures de billets et des pièces s'opère en principe tous les dix ans.

Fiacre Kombo

FOIRE AUX PLANTS

Près de douze mille visiteurs à la sixième édition

La foire aux plants édition 2022 a baissé les rideaux le 2 décembre sur un bilan satisfaisant pour les exposants. Durant quarante-huit jours, l'événement a pu mobiliser 11929 visiteurs sur les quatre sites d'expositions-ventes à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Oyo.

Organisée comme chaque année par le ministère de l'Économie forestière, l'édition 2022 de la foire aux plants a connu la participation de trente-deux horticulteurs locaux spécialisés dans la gestion des pépinières de types forestiers, fruitiers, médicinaux et ornementaux, y compris des produits forestiers non ligneux (PFNL). Elle a permis la vente notamment des divers produits transformés, les visites guidées et des démonstrations des techniques de production au profit des élèves et des étudiants.

L'expertise du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), un outil technique de l'État, a été nécessaire pour la vulgarisation des différentes espèces. Selon le coordonnateur du Pronar, François Mankessi, environ 25 000 plantes ont été vendues au cours de l'édition, soit 88,3% d'espèces fruitières, 5,5% pour les espèces forestières, 2,48% pour les espèces ornementales,



Rosalie Matondo remettant des certificats aux exposants Adiac

2,3% pour les espèces médicinales et 1,4% pour les espèces potagères.

« Les statistiques provisoires révèlent que les quatre sites ont accueilli 11 929 visiteurs dont 5216 à Brazzaville, 3 430 à Pointe-Noire, 1 915 à

Dolisie et 1 368 à Oyo. De façon globale, le nombre d'acheteurs pour cette édition est estimé à 2 967 dont 1 329 à Brazzaville, 1 058 à Pointe-Noire, 306 à Dolisie et 274 à Oyo. Ce chiffre est légèrement inférieur, comparé à la précédente édition, et pourrait s'ex-

pliquer par le nombre d'exposants inférieur, comparé à la précédente édition », a indiqué François Mankessi.

L'organisation régulière de la foire est la preuve, a affirmé la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, de

l'activisme du gouvernement congolais en faveur de l'environnement. Cette manifestation contribue, a-t-elle ajouté, à l'appropriation de la Journée nationale de l'arbre par la population et à la participation aux activités du Pronar. « La République du Congo est un pays «nature based solution» dans le cadre de la lutte contre le changement climatique(...) J'invite tous les acteurs à capitaliser les acquis des six premières éditions », a martelé la ministre.

Notons que l'édition 2022 a été organisée sur le thème « Un Congolais, une plantation, la foire aux plants est là pour vous ». Au total, 122 espèces ont été exposées, à savoir quarante-trois espèces fruitières ; vingt-huit espèces ornementales ; vingt et une espèces forestières ; quatorze espèces médicinales ; dix espèces potagères ; quatre espèces aromatiques et deux PFNL.

Fiacre Kombo

EXAMENS D'ETAT

La campagne d'inscription prendra fin le 31 janvier prochain

« Le délai de rigueur, pour la clôture de la campagne d'inscription aux examens d'Etat, est fixé au 31 janvier 2023. Cela signifie qu'avant cette date, les dossiers doivent déjà être déposés à la direction des examens et concours », a expliqué le directeur des examens et concours de l'enseignement général, Damien Madiki, s'adressant au personnel de la structure qu'il dirige.



La campagne d'inscription prendra fin le 31 janvier 2023

La campagne d'inscription a réellement commencé le 1er du mois en cours. Les candidats libres font l'inscription dans les directions départementales de l'enseignement, tandis que les candidats officiels le font dans leurs établissements respectifs. Selon le directeur des examens et concours, tous les candidats devraient se conformer aux dispositions en vigueur

concernant les pièces à fournir au dossier et les frais d'inscription.

A propos des frais d'inscription, Damien Madiki a attiré l'attention de tous les acteurs impliqués dans le processus, en rappelant les montants fixés par les textes en vigueur qui doivent être respectés. Au baccalauréat, candidat officiel congolais 5 000 FCFA, candidat libre 15 000 FCFA.

Candidat officiel étranger 15 000 FCFA, candidat libre 20 000 FCFA. BEPC : candidat officiel congolais 4 000 FCFA, candidat libre 10 000 FCFA. Candidat officiel étranger 10 000 FCFA, candidat libre étranger 15 000 FCFA. CEPE : candidat officiel congolais 2000 FCFA, candidat libre 3 000 FCFA, candidat officiel étranger 3 000 FCFA, candidat libre étranger 3000 FCFA.

Rominique Makaya

ARTS MARTIAUX

L'hapkido s'installe dans le département du Pool



Les membres de la commission départementale en compagnie des officiels Adiac

Après avoir mis en place sa commission départementale à Pointe-Noire et dans le Kouilou, l'Association congolaise d'hapkido (Ashap), qui fait partie des disciplines associées de la Fédération congolaise de close-combat et disciplines associées (Fécoclose-Da), continue sa campagne de vulgarisation. Le 3 décembre, elle a poursuivi sa campagne d'installation des commissions départementales. Le Pool a été, en effet, à l'honneur puisque ce sport de combat existe désormais dans cette partie du pays. L'assemblée générale constitutive de la commission départementale s'est tenue dans la salle de réunions de la direction départementale des Sports et de l'Éducation physique, en présence du directeur départemental des Sports, Modeste Appolinaire Milongo Sita; du président de l'Ashap, Me Edmond Gantsié; ainsi que du délégué de la Fécoclose-Da, le directeur technique national, Francis Mahoungou. Un bureau de onze membres, dirigé par Christian Kodja, a été mis en place afin de bien conduire aux destinées de cette discipline dans le Pool.

L'hapkido est un art martial coréen hybride. C'est une forme d'autodéfense qui utilise des clés articulaires, des prises, des techniques de projection, des coups de pied, des coups de poing et d'autres attaques frappantes. Il enseigne également l'utilisation des armes traditionnelles, y compris le couteau, l'épée, la corde, le nunchaku, la canne et autres.

Rude Ngoma

CONCOURS DE BEAUTÉ

Terache Vickos Kouda désignée «Miss maman Centrafrique 2022»

L'heureuse gagnante, mère de cinq enfants et assistante maternelle, a été désignée par le Comité Miss maman Centrafrique de France. L'objectif est de valoriser les mamans, en leur donnant la force et le courage de continuer à garder le moral sous toutes les conditions, d'être résistante à toute usure physique, de paraître toujours belle et séduisante.

Les critères du concours se résument à élire une candidate, pas forcément pour sa beauté, son physique, mais plutôt ayant de la tenue, de la prestance et une élocution susceptible de la mettre au rang d'une ambassadrice de la République centrafricaine.

Au lendemain du soixante-quatrième anniversaire de la proclamation de cette république, cet événement, pour lequel huit candidates méritantes, élégamment parées en tenues traditionnelles et reflétant les us et coutumes de la contrée de 623 000 km² au cœur du Bassin du Congo



Terache Vickos Kouda, Miss maman Centrafrique 2022, entourée de Vincent Mambachaka, directeur de l'espace culturel centrafricain «Linga-Téré» et de la présidente du Comité Miss maman Centrafrique/Marie Alfred Ngoma

défendre la cause du vivre ensemble par ses projets humanitaires»

avaient été sélectionnées, a eu lieu le 3 décembre, au Palais de l'Epi d'or à Villejuif, près de Paris. À l'issue d'une soirée de gala

vécue par une assistance venue en nombre malgré le froid, le sacre est revenu à Terache Vickos Kouda, incarnant les valeurs requises

aux attentes du Comité Miss maman Centrafrique.

La jeune femme de tel âge, émue et comblée d'emporter ce concours, a assuré vouloir «représenter la femme centrafricaine», disant aussi qu'il lui tenait à cœur de «défendre la cause du vivre ensemble par ses projets humanitaires».

Lors de cette élection, en présence de Miss Centrafrique 2022, Maëlys Gueret, et sa deuxième dauphine Cecilia Gbalia Venez, Vincent Mambachaka, directeur de l'espace culturel centrafricain «Linga-Téré», a exprimé sa satisfaction de voir son pays vivre un symbole culturel en soutien et en encouragement de la culture ainsi que des traditions du pays de Boganda, pays de fraternité, pays de l'unité.

Marie Alfred Ngoma

ART D'ORPHÉE

2My Records affiche de grandes ambitions pour le soutien aux artistes

Le label 2My Records que préside Gabriel Mendes est sur le point de finaliser un album de onze titres intitulé «Kongo's». Sa sortie va intervenir une année après le premier single extrait de cet opus, «Mama Africa», et quelques jours seulement après le second, «Ngoma ya kwetu», disponible sur YouTube ainsi que sur toutes les plateformes de téléchargement.

Composé entièrement par Kratos Beat, de son vrai nom Héritier Mawaza Banzila (directeur artistique de 2My Records), réuni avec Melano, Sivis, une artiste de la République démocratique du Congo, l'album «Kongo's» sur le point d'être finalisé intervient après le premier single extrait de cet opus «Mama Africa», sorti il y a une année, puis le second, «Ngoma ya kwetu», disponible il y a quelques jours sur YouTube et toutes les plateformes de téléchargement. Titré en swahili, «Ngoma ya kwetu», qui signifie en français «le tam-tam de chez nous», est une revisitation talentueuse de l'énorme tube de Gatho Beevens qui, à n'en point douter, fera toujours bouger sur les dance floors. Kratos Beat met son talent non seulement au service des deux Congo, mais aussi de l'Afrique en composant également pour les Daara J Family du Sénégal, ainsi que pour plusieurs autres artistes du continent. Cet ar-

tiste talentueux, sans être exhaustif, a eu déjà à composer pour des artistes tels que Westa ba Django (Pakadjuma), Alesh (Biloko ya boye), O'a Motema Mabe, Sista Becky (Emotions, Flip Flop, Mr le Rap, Notorius Spirit), DJ Abdoul Feat Inoss'b (Wifi, Tia Mopepe), ainsi que la célèbre chanson «Tosala» interprétée par un collectif d'artistes féminines de Brazzaville (Mariusca la slameuse, Fannie Fayard, Cilia Jules, Monie Kongo, Habit Mampila, Nestelia Forest, Maman Credo, Benie Chicane, Gladys Samba, Dulci Kiyindou, Dom, Oupta, Spirita Nanda, Gysie la tigresse, Welicia, La Pie d'Or, Jessy B, Liz Babinamana). Concomitamment à la réalisation de l'album «Kongo's» dont la sortie est prévue courant 2023, le label 2My Records se prépare à lancer, fin février prochain, une chanson intitulée «Elya» interprétée par Andr'H, ainsi qu'un court métrage éponyme de



trente-cinq minutes. 2My Records s'affirme ainsi dans la musique tout en faisant un premier pas dans le monde du cinéma. A ce jour, le label a signé un contrat de production, d'édition et de management avec les artistes Kratos Beat, Melano, Sivis et Andr'H. Pour Dominique Mampouya, chargé de la communication et du marketing de ce label, «2My Records a pour ambition de devenir l'une des sociétés de production artistique les

plus importantes non seulement du Congo, mais aussi d'Afrique centrale». Pour la petite histoire, Gabriel Mendes commença à composer ses premières chansons à l'âge de 13 ans dès qu'il apprit à jouer quelques accords rudimentaires. En apprenant la panoplie des autres accords, il tomba, très vite, amoureux de la musique et sût qu'un jour ou l'autre, cette passion finirait par le submerger. Toute son adolescence fut

ainsi bercée par des mélodies plein la tête. A l'âge de 18 ans, alors qu'il entamait ses études universitaires, Gabriel eut la chance de composer des chansons pour, entre autres, Axel Red (aujourd'hui Axel) et Alexia Waku (diva qui accompagne Mylène Farmer, Vanessa Paradis, Lara Fabian, Michael Bubble, etc.). Après avoir obtenu une licence en sciences politiques puis une autre en commerce international, il mit la musique entre parenthèses pour entrer dans la vie professionnelle. Aujourd'hui, chef d'entreprise à Pointe-Noire, Gabriel Mendes a voulu passer de l'autre côté de la musique en créant le label 2My Records, société de production, d'édition et de management d'artistes, placée sous la direction artistique d'Héritier Mawaza Banzila (Kratos Beat), l'un des plus grands compositeurs faiseurs de tubes du moment dans la musique urbaine.

Rude Ngoma

MONDIAL 2022

Oranje mécaniques, les Pays-Bas première équipe en quarts

Très bien organisée à défaut d'être brillante, la machine néerlandaise a dominé les États-Unis (3-1) samedi pour être la première sélection à rallier les quarts de finale du Mondial, en marquant deux buts quasiment identiques.

Imperturbables en défense et diablement efficaces en attaque. Au Stade International Khalifa de Doha, les Pays-Bas ont encore appliqué la recette de Louis van Gaal, la même qui avait permis au sélectionneur d'emmener son équipe en demi-finale du Mondial-2014.

Et comme au Brésil, les Néerlandais pourraient croiser en quarts de finale la route de l'Argentine, qui les avait privés d'une finale il y a huit ans. L'Albiceleste affronte l'Australie dans la soirée (20h00). «On s'attend à affronter l'Argentine», a glissé le gardien Andries Noppert après la rencontre, au micro de la télévision publique néerlandaise. «Contre Messi, il faudra aussi faire le boulot.»

Ce sont deux rouages qui faisaient déjà fonctionner les mécanismes néerlandais en 2014 qui ont permis aux Pays-Bas de l'emporter : l'attaquant Memphis Depay et le défenseur Daley Blind, à chaque fois à la réception d'un centre en retrait



Emmenés par un très bon Memphis Depay, les Hollandais ont survolé l'obstacle américain (Adrian Dennis/AFP)

de Denzel Dumfries.

Depay a ouvert le score à l'issue d'un joli mouvement collectif des Oranje, dans lequel il a servi de relais puis de finisseur au point de penalty (10e), marquant son premier but depuis le 17 septembre. Puis Blind l'a imité en croisant aussi sa frappe du pied droit au même endroit (45e+1).

Les promesses américaines

Passeur à deux reprises, Dumfries s'est ensuite mué en buteur (81e) en reprenant un centre de... Blind, pour éteindre les derniers espoirs de la Team USA, nés d'un but très chanceux inscrit par l'entrant Haji Wright (76e) après une passe

de Christian Pulisic.

Rien n'y a fait, ces Pays-Bas n'ont pas tremblé ; ils auraient même pu alourdir le score en deuxième période en étant plus précis, et qu'importe les critiques que Van Gaal et son 5-3-2 génèrent au pays.

«En 2014, c'était exactement la même chose, c'était très négatif»,

avait rappelé le sélectionneur avant la rencontre. «Idem aujourd'hui, toujours la même histoire, donc j'y suis habitué et je pense que mes joueurs aussi y sont habitués. On va continuer tranquillement sur le chemin sur lequel on est embarqué.»

Il ne faut donc pas s'attendre à voir ces Oranje mécaniques sortir de leur style de jeu froid, parfois restrictif, au tour suivant. D'autant que dans ce système, le phénomène Cody Gakpo (trois buts), le revenant Depay (deux mois sans jouer avant le Mondial) et l'intenable Dumfries font des étincelles.

La Team USA a bien essayé d'enrayer la machine néerlandaise, en vain. Mais lors de ce Mondial, la jeune équipe de Gregg Berhalter a montré de belles promesses. Elle voudra les confirmer lors de la prochaine Coupe du monde, celle de 2026, qui se déroulera en partie aux États-Unis.

AFP

Mbappé et Giroud conduisent la France en quart contre l'Angleterre

Le tenant est tenace ! La France défit l'Angleterre en quarts de finale du Mondial 2022, après un match maîtrisé contre la Pologne (3-1) grâce à Olivier Giroud et un somptueux doublé de Kylian Mbappé, dimanche à Doha.



Credit photos: Kirill Kudryavtsev/AFP

Pour les deux cadors européens, l'aventure qatarie continue ! La France et l'Angleterre, habituées à ces rendez-vous en haute altitude, ont maintenant six jours pour préparer leur confrontation qui aura lieu samedi prochain au stade al-Bayt (20h00).

«Cette Coupe du monde est une obsession, c'est la compétition de mes rêves» ! Les Anglais sont prévenus, Mbappé est en forme et les Polonais en ont fait les frais.

Faisant respecter son rang de championne du monde face à un Robert Lewandowski fantoma-

tique, malgré un penalty inscrit pour sauver l'honneur (90e+9), l'équipe de France a en effet dominé son adversaire au stade al-Thumama.

Elle a concrétisé sa domination sur un but record d'Olivier Giroud (44e), nouveau meilleur buteur

de l'histoire des Bleus (52 buts), puis deux frappes lumineuses de Mbappé (74e, 90e+1), seul meilleur marqueur du tournoi (5 buts).

Compte-tenu de l'historique récent des Français, éliminés dès les huitièmes de l'Euro en 2021, malmenés en Ligue des nations puis privés de plusieurs titulaires comme Karim Benzema ou Paul Pogba, cette qualification pour les quarts est un soulagement.

Ce sera donc contre les vice-champions d'Europe et quatrièmes du Mondial-2018, que les Bleus n'ont affrontés que deux fois en Coupe du monde pour deux défaites, en 1966 (2-0) et en 1982 (3-1).

Et au vu des ressources affichées face aux Polonais, les hommes de Didier Deschamps peuvent nourrir de belles ambitions : et s'ils étaient la première sélection de l'après-guerre à conserver leur titre depuis le Brésil de Pelé, en 1962 ?

Giroud et Lloris dans l'histoire

Oubliant le faux-pas sans conséquence subi mercredi contre la Tunisie (1-0), les Bleus ont cette fois maîtrisé leur sujet, bien aidés par leur gardien Hugo Lloris.

Le capitaine français, devenu dimanche le codétenteur du record de sélections en équipe de France (142) avec Lilian Thuram, a stoppé du genou une frappe à bout portant de Piotr Zielinski, avant d'être sauvé sur la même action par Theo Hernandez, puis Ra-

phaël Varane sur sa ligne (38e). Et comme c'était la soirée des recordmen, Olivier Giroud est lui aussi entré dans le grand livre d'histoire des Bleus : surgissant sur un petit ballon de Kylian Mbappé dans le dos de la défense, l'avant-centre a marqué d'un tir croisé (44e) son 52e but avec la France, s'emparant seul du record qu'il codétenait avec Thierry Henry (51 buts).

Mbappé est aussitôt venu l'enlacer pour le féliciter. Et sur le deuxième but, c'est Giroud qui a initié l'action d'un contrôle splendide au centre du terrain avant de lancer Dembélé, passeur pour la frappe limpide de «Kyky» (74e). Retourné splendide mais invalidé Insensible à la pression, la superstar du Paris SG a soigné ses statistiques d'un deuxième but dans l'autre lucarne (90e+1), son 33e en Bleu et, déjà, son neuvième en deux Coupes du monde !

Voilà Mbappé solidement installé en tête des buteurs du Mondial-2022.

«Le seul objectif pour moi est de gagner la Coupe du monde. Je suis venu pour gagner la Coupe du monde, pas pour gagner le 'Golden Ball' ou le 'Golden Boot' (titre de meilleur buteur)», a expliqué l'enfant de Bondy, en région parisienne. Les Bleus vont bénéficier de quelques jours de repos avant de retrouver les Anglais, qui n'ont pas plus puiser dans leurs réserves face au Sénégal.

AFP

MONDIAL 2022

Les Lions du Sénégal domptés par les Three Lions anglais



Credit photos: Anne-Christine Poujoulat/AFP Les Sénégalais, privés de leur leader Sadio Mané juste avant le tournoi, n'ont pas pu ou su résister et rentrent à la maison, en comptant deux victoires au 1er tour, sur le Qatar (3-1) et l'Équateur (2-1).

AFP

Hésitant en début de match, les joueurs de Gareth Southgate ont ensuite mis la machine à buts en route pour étouffer les Sénégalais. Jordan Henderson (38e), Harry Kane (45e +3) puis Saka (57e) ont confirmé la puissance offensive des Three

Lions dans le stade d'al-Khor, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Doha. En quatre matches, les Anglais ont inscrit 12 buts avec huit buteurs différents. Les Bleus sont prévenus : samedi, le danger viendra de partout.

Le Sénégal et Mendy reviendront «plus forts» en 2026



Adrian Dennis/AFP

Édouard Mendy : «Il nous manquait quelques joueurs clefs. Aujourd'hui se sont ajoutées les absences d'Idrissa (Gana Gueye) et de Cheikhou (Kouyaté). Quand vous jouez contre une équipe comme ça, c'est clair que c'est tout de suite compliqué. Mais tout au long du tournoi et tout au long de l'année, on a montré que le Sénégal n'était pas qu'un joueur mais un groupe. On va continuer à avancer, à progresser, et on reviendra plus fort à la Coupe du monde 2026. Oui, nous avons concédé sept buts (lors de la compétition), je ne suis pas content, personne n'est content, la solidité est (censée être) notre force. Mais nous avons aussi marqué (cinq buts), nous pouvons être fiers.»

Propos recueillis en zone mixte

AFP

MUSIQUE

L'album « Tout est grâce » accueilli à bras ouverts

MCI productions a organisé, le 2 décembre, à Brazzaville la cérémonie officielle de consécration de la sœur Esther Loussilabo Hadassa et de son premier album « Tout est grâce », chanté avec le groupe le Rocher des anges.

L'album de dix titres, chanté dans un style gospel, est le fruit de la Maison MCI productions de Claude Isidore Miéré. Cet opus contenant des chansons comme «Reconnaissance», «Ma délivrance», «Jésus le sauveur», «Ngolu», «Likolo efongwama»,... a fait l'unanimité des serveurs de Dieu, des chroniqueurs de musique, du producteur et de l'auditoire, venus nombreux pour le soutenir. Frédonnée par l'assistance dans une ambiance fraternelle, la chanson « Ngolu » a électrisé la salle, faisant la joie de tous.

« Tout est grâce » débute également la carrière musicale de la sœur Esther. Sa consécration a été faite par son père spirituel ainsi que par les pères de son église. Retraçant le parcours de l'artiste, le pasteur Bernabé l'a félicitée. « La sœur Esther est une grande dame. Ce n'est pas la fonction ni l'âge qui fera que l'on soit grand. Un grand c'est celui qui a de

bonnes pensées, paroles et de bons actes. Chanter pour Dieu est sa passion, sa préférence, sa joie. Aujourd'hui et à jamais, la voix de cette femme sera chantée sur les rivières, sur les fleuves et mêmes dans les airs à travers le monde entier. Que Dieu bénisse MCI, que Dieu bénisse Esther Hadassa », a-t-il témoigné

« Dans le Rocher des anges, nous sommes un corps, l'église c'est le corps du Christ que chacun a un rôle à jouer. Maman Belle est un membre dans le corps, elle remplit son ministère, moi aussi je fais ma part. L'album, nous l'avons intitulé «Tout est grâce» parce que la grâce est le principal message de



L'artiste tenant son œuvre/Adiac

l'église, c'est même la raison d'être chrétien, chanter la grâce c'est proclamer l'œuvre de la croix, tout est basé dans la grâce, on est enfant de Dieu par la grâce », a signifié Es-

ther, tout en exhortant les artistes à mettre d'abord Dieu à la première place car c'est lui la source de tout fondement.

Pour le producteur, cet album est la bienvenue, un enfant vient de s'ajouter. « C'est un grand jour pour moi, un enfant de plus. L'éternel lui-même a fait

tous les talents. La seule exigence, a dit le producteur, c'est être un chrétien et avoir des œuvres excellentes. Esther Loussilabo Hadassa a été beaucoup inspirée par la sœur Marie Missamou et a fait partie du groupe le Rocher des anges depuis 2015. Elle est née dans une



L'album « Tout est grâce » de sœur Esther Loussilabo Hadassa/Adiac

le choix, jusqu'à présent on ne s'est pas trompé. Je pense qu'Esther a un grand avenir, elle est sur une bonne voie, sur la route de sa maman Belle Agniélé. Des concerts sont prévus, nous organiserons, en 2023, un grand concert pour présenter l'album », a fait savoir Claude Isidore Miéré, en lançant l'appel de soutien à la sœur Esther.

La porte de MCI est ouverte à

sa famille chrétienne et sa passion pour la musique a commencé à l'âge de 8 ans. Elle a chanté pour Dieu à l'Écodim, encouragée par ses parents. La sœur Esther a travaillé pendant longtemps au côté de la sœur Belle Agniélé qui est pour elle comme une mère. Un playback des extraits des chansons contenues dans cet album a été découvert et apprécié à cette occasion par le public.

Rosalie Bindika

« Dans le Rocher des anges, nous sommes un corps, l'église c'est le corps du Christ que chacun a un rôle à jouer. Maman Belle est un membre dans le corps, elle remplit son ministère, moi aussi je fais ma part. L'album, nous l'avons intitulé «Tout est grâce» parce que la grâce est le principal message de l'église, c'est même la raison d'être chrétien, chanter la grâce c'est proclamer l'œuvre de la croix, tout est basé dans la grâce, on est enfant de Dieu par la grâce »

INSERTION PROFESSIONNELLE

Neuf jeunes formés gratuitement en fiscalité

Le lancement du Programme jeunes talents en fiscalité (PJTAF) a eu lieu, le 3 décembre, en présence de Jean-Charles Ondonda et André Guy Edmond Loemba, respectivement secrétaire général du département et secrétaire général de la commune de Pointe-Noire.

Afin de conforter le talent des jeunes diplômés en fiscalité et, surtout, leur offrir une expertise affinée en la matière en valorisant le capital humain, le cabinet Top Tax international a initié le PJTAF. Il vise, entre autres, à recruter des jeunes congolais diplômés en fiscalité (niveau master 2), les incuber sur une période de trois mois dans le but de convertir leurs connaissances académiques en savoir-faire professionnel, les mettre en situation d'apprentissage réel durant une période de douze mois au sein d'entreprises partenaires, les accompagner à l'insertion professionnelle pour leur premier emploi. « Ce programme vise la transformation des acquis en savoir-faire comme catalyseur de l'insertion professionnelle des jeunes fiscalistes », a dit Claudh Mambeké Boucher, chargée du projet. Top Tax international, spécialiste en intelligence et solutions fiscales, est plus qu'engagé à soutenir la croissance des entreprises



Photo de famille après le lancement du PJTAF/Adiac

et organisations en améliorant leur gouvernance fiscale, a-t-elle dit.

En présentant le projet, Paul Koffi Goli, promoteur du PJTAF, a renchéri qu'il est entièrement gratuit et appelé à se pérenniser. Il est actuellement suivi par neuf étudiants titulaires d'un baccalauréat+5 en droit fiscal et qui bénéficient d'une assurance santé, d'un ordinateur et d'une prime mensuelle de 150 000 FCA. « Il faut des hommes de

qualité pour mettre en œuvre la fiscalité », a-t-il laissé entendre.

Après avoir loué l'initiative du Cabinet Top Tax international et des différents partenaires qui accompagnent le PJTAF, Stella Kimbembet, une des bénéficiaires, s'est réjouie de l'opportunité qui leur a été offerte sans aucune contrepartie pécuniaire. Au nom de tous ses collègues, elle a indiqué: « Cette journée sera gravée en lettres

d'or car du recrutement à l'insertion professionnelle en passant par la formation, le Congo va disposer à travers ce programme d'un capital humain de qualité qui va accompagner sa marche ascendante ».

« Programme liant l'adéquation formation-emploi, le PJTAF s'inscrit dans les objectifs du gouvernement de la République qui s'emploie avec conviction et rigueur à

créer les conditions permissives à l'émergence d'une génération capable de booster la dynamique économique nationale par des initiatives visant le développement du partenariat public-privé », a dit Jean-Charles Ondonda, secrétaire général du département de Pointe-Noire. S'adressant aux bénéficiaires, il a déclaré: « Chers jeunes, c'est un grand privilège pour vous de vous classer en première position des élus de ce programme qui va vous placer au centre des défis communautaires ».

De nombreux partenaires soutiennent ce programme, notamment L'archer capital, Nsia Assurances, AMC Assurances, Cofina, Conseil congolais des chargeurs, Fonea, le Conseil consultatif de la jeunesse... Les représentants de ces structures sont intervenus pour manifester leur adhésion au PJTAF mais aussi présenter les différents services offerts.

Hervé Brice Mampouya

OFFRE D'EMPLOI- AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTES VACANTS:

MAILROOM CLERK/TELEPHONE OPERATOR (COMMISSAIRE AU COURRIER/STANDARDISTE) MAINTENANCE MECHANIC-PLUMBING (PLOMBIER)

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 05 DECEMBRE, 2022

DATE DE CLOTURE: 19 DECEMBRE, 2022

EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web : <https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

NZANGO

Onze clubs ponténégrins participent au tournoi de mise en jambe

Lancé en novembre par la Ligue départementale de Nzango dans le cadre des préparatifs du championnat 2022-2023 dont le démarrage est prévu sous-peu dans la ville océane, le tournoi se poursuivra jusqu'au 19 décembre. En matches comptant pour la quatrième journée, les Femmes capables, championnes en titre, ont battu celles du Port autonome de Pointe-Noire, 48 pieds à 35, tandis que Lekia s'est imposé 45 à 29 face aux femmes Vainqueurs.

Le tournoi de mise en jambe a pour objectif principal de permettre aux équipes participantes, onze au total, de se remettre en condition après six mois de trêve. En match comptant pour la quatrième journée disputée les 3 et 4 décembre, les championnes départementales en titre ont laminé les dames du Port autonome de Pointe-Noire, 48 pieds à 35, après un score de 24-17 à la pause. Avant ce duel, Lekia s'est imposé face à l'équipe des femmes Vainqueurs, 45 à 29.

Malgré leur participation au tournoi, ces dames sont indignées de la non-organisation du championnat national édition 2022. « Nous avons remporté le championnat départemental avec l'enthousiasme d'aller affronter les meilleures équipes des autres ligues mais le championnat national n'a plus eu lieu. Nous lançons notre cri de cœur à la Fédération d'organiser le championnat 2023 car



La confrontation PAPN vs Femmes vainqueurs/A

ces confrontations nous permettent non seulement de nous avaluer mais aussi d'encourager nos sponsors de continuer à nous soutenir », a indiqué une joueuse de l'équipe Femmes capables. Elle a également lancé un appel à toutes les femmes de se mobiliser autour du Nzango.

Dans le même élan, la présidente de la Ligue départementale de Nzango de Pointe-Noire a encouragé les équipes qui hé-

sitent encore à reprendre leurs entraînements. « J'appelle tous les dirigeants des équipes qui hésitent encore de se mettre au travail, de prendre le train en marche. La saison sportive 2022-2023 commence sous-peu, ce tournoi est lancé pour vous, il n'y a pas de retardataire, la liste reste ouverte pour tous. Finie la récréation », a lancé Diane Nina Moussavou.

Charlem Léa Itoua

GRANDS TRAVAUX

Vingt années d'audace

2002-2022, la direction générale aux Grands travaux a évoqué les vingt ans de son existence en se projetant vers le futur.

Oser le développement du pays en mobilisant les ressources dont il dispose est le pari que s'était fixé la direction générale aux grands travaux (DGGT) à sa création en 2002. Vingt ans après, les responsables de l'institution ont dressé un bilan satisfaisant du chemin parcouru à la faveur d'une cérémonie organisée au centre de conférence international de Kintélé, le 3 décembre, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Longtemps directeur général aux Grands travaux, le ministre d'Etat, de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, a rappelé dans une courte évocation qu'en vingt ans, en dépit des obstacles divers, porté par « la persévérance et l'espérance », le Congo a enregistré des « avancées significatives » en matière de modernisation

de ses infrastructures et partant du cadre de vie. Les deux dernières décennies livrent le témoignage d'une belle aventure, a-t-il soutenu.

A son tour, s'il n'a pas été exhaustif en parlant de ponts, routes, ports, aéroports, logements sociaux et administratifs, infrastructures sanitaires, sportives, scolaires et universitaires, centrales hydroélectriques et réseaux d'adduction d'eau, acquis en l'espace de vingt ans, Oscar Otoka, actuel directeur général aux Grands travaux, a fixé les repères de ces dotations en soulignant leur apport dans l'amélioration du quotidien de la population congolaise.

« Jusqu'en 2004, une cinquantaine de localités seulement disposait d'un réseau d'adduction d'eau potable. Aujourd'hui, plus de 2000 villages disposent d'installations d'eau potable ; en 2007, le Congo disposait



Une vue des officiels à la cérémonie des vingt ans des Grands travaux

d'un réseau routier national revêtu de 1200 km, aujourd'hui plus de 3100 km de routes sont bitumées », a notamment lancé Oscar Otoka, qui tenait par cette «

piqûre de rappel » à montrer qu'en dépit de ce que l'on rapporte sur les performances de sa structure, la DGGT poursuit son petit bonhomme de chemin.

Le film d'une vingtaine de minutes projeté pour la circonstance a révélé que d'immenses défis ont été relevés, mais que bien d'autres encore le restent.

Gankama N'Siah

CHAMPIONNAT AFRICAIN DE FOOTBALL SCOLAIRE

Le CEG de M'filou qualifié à la phase continentale

Les filles de CEG de M'filou ont validé, le 4 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, leur ticket pour représenter le Congo à la phase continentale de la compétition en avril 2023, après avoir battu en aller et retour l'Institut Uwezo de la République démocratique du Congo (RDC).

La formation du CEG de M'filou a pris le meilleur sur l'Institut Uwezo 2-0, le 3 décembre, grâce aux réalisations de Beneldie Okiélé et Ongouya Apendy. Elle a confirmé sa suprématie le jour suivant, en se contentant d'un score étriqué d'1-0, suite au penalty transformé à la 28e mn par Ntsiba Nzeli. Fort de ses deux victoires, le CEG de M'filou a été récompensé par un chèque de 10 000 dollars. Chez les hommes, la calebasse du Groupe scolaire Louis-Samuel, vainqueur national, s'est cassée au seuil de la porte.

Cette équipe avait pris un départ de rêve en renversant à l'aller le Complexe sportif Horizon de la RDC 2-1. Mugisho Kaleba avait ouvert le score sur penalty. Andzimi avait rétabli l'équilibre avant que Lucien Elenga ne donne l'avantage à Louis-Samuel en transformant également un penalty. L'enthousiasme engendré par cette victoire a fini par s'éteindre lorsqu'Horizon a pris sa revanche pendant le second acte (3-0). Abedi Baguma a ouvert le score à la 10e mn, AKsanti Bahati a doublé la mise sur pe-



Le tournoi s'est achevé dans un esprit de fair-play/Adiac

nalty à la 24e avant que Mugisho Kaleba ne scelle définitivement le sort de la rencontre en privant les Brazzavillois d'une qualification.

Au terme de la compétition, Ngongo Wakama de Uwezo et Akililami Kitoko d'Horizon ont été élus meilleurs joueurs. Avec deux buts, Mugisho a reçu le prix du meilleur buteur. Le prix du fair-play a été respectivement remis à Uwezo et Louis-Samuel. Les deux

perdants ont reçu chacun un chèque de 75000 dollars.

« Aux vainqueurs, toutes nos félicitations. Je dirai que le plus difficile commence car vous portez désormais la lourde responsabilité de défendre la zone Uniffac à la phase finale. Aux directeurs des études, J'en appelle à votre sens de devoir afin que les prix que vous venez de remporter aujourd'hui vous permettent d'élaborer des projets qui serviront au

développement de vos écoles et à l'émancipation des jeunes écoliers. En mettant en place ce programme, la Confédération africaine de football vise à créer un avenir dans le football pour chaque garçon et chaque fille en Afrique, à exploiter les opportunités au sein des écoles afin de résoudre les problèmes sociaux et de la communauté autour et au sein des écoles », a déclaré le président de l'Uniffac.

Jean-Guy Blaise Mayolas a invité les gouvernement des pays de l'Uniffac à faire de ce championnat scolaire une véritable fête dans cette zone. Car sur huit pays attendus, deux seulement ont participé aux éliminatoires. « Nous allons travailler pour faire en sorte que les huit pays participent tous à la prochaine édition », a-t-il indiqué. Le sport scolaire est un véritable vivier pour toutes les disciplines.

« Notre pays, qui est heureux d'accueillir cette compétition, a mis toutes les dispositions nécessaires pour qu'elle se déroule dans les bonnes conditions. Les équipes ont été primées. Les ministères de l'Enseignement et des Sports travailleront avec la Fédération congolaise de football et les deux établissements scolaires bénéficiaires afin que les chèques qu'ils ont reçus leur permettent d'atteindre les objectifs de développer le sport dans leurs établissements », a souligné Charles Makaya dit Mackaill, directeur de cabinet du ministre des Sports.

James Golden Eloué